

## La chasse séduit de plus en plus : plus de 1200 personnes ont passé l'examen théorique de chasse ce samedi



**Ils sont plus de 1200 cette année (francophones et germanophones confondus) à passer l'examen théorique de chasse, alors qu'ils étaient "850 l'an**

dernier, c'était une année record, et 600 il y a trois ans, précise Emmanuel Poswick, professeur en biologie des espèces pour le Royal Saint Hubert Club. Une croissance de 20 pourcent chaque année". Le profil du chasseur évolue également.

### Publicité

A la sortie de l'auditoire namurois Pedro Arrupe, une phrase revient comme à la sortie de n'importe quel examen : "tu as répondu quoi ?" , la suite étant plus caractéristique de l'examen de chasse : "Lièvre ou lapin ?", "Daim ou chevreuil" ?, "Belette ou fouine".

### Un examen compliqué

En tout, ils devaient apprendre à distinguer une centaine d'espèces d'animaux, et de l'avis même d'un connaisseur comme Emmanuel Poswick, "c'est parfois vache... La seule caractéristique qui permet de distinguer certaines espèces est l'environnement immédiat". Il faut pouvoir reconnaître une espèce et son âge également. Il



y a aussi des questions sur les armes, évidemment, sur la sécurité.

"C'est compliqué, mais heureusement que cela l'est. Si n'importe qui pouvait repartir comme ça avec son permis de chasse, cela serait inquiétant", glisse Alexia. Elle passe cet examen parce que "sa famille possède des terres, il faut les gérer et il y a énormément de sangliers". Laetitia, elle, est biologiste de formation. Le passage de cet examen lui a permis de découvrir certaines espèces dont elle ignorait l'existence en Belgique.

"On a parfois des idées reçues sur le profil des inscrits, commente Emmanuel Poswick. Non, la chasse n'est pas réservée à une certaine classe. Comme vous le voyez ici, on a des gens très différents. On a aussi chaque année des gens qui viennent avec des a priori sur la chasse, en ayant en tête que la chasse, c'est uniquement tuer des animaux. Et puis, après une heure de cours, ils sont étonnés que ce soit si différent, qu'il faille connaître autant de choses".

Des motivations très diversifiées

A côté de Sébastien et Alexia motivés par la gestion d'un territoire de chasse, on retrouve aussi Mireille qui souhaite perpétuer une tradition familiale et éviter que "des trésors familiaux comme le fusil de son père" ne disparaissent lors de son décès, Laetitia qui souhaitait mieux connaître les espèces présentes en Belgique, ou Pierre, formé en technique agricole et éleveur de mouton, qui souhaiterait chasser sa propre nourriture pour des raisons éthiques notamment. "Je trouve cela beaucoup plus éthique de chasser plutôt que d'acheter de la viande sous cellophane au supermarché. C'est direct. On prend, on prélève, on mange ce dont on a besoin. On ne tue pas excessivement. On ne fait pas souffrir des animaux ni venir de la viande de l'autre bout du monde".

La deuxième session de cet examen aura lieu le 16 mars à Liège, à Bütgenbach et à Namur.

L'examen pratique aura lieu en avril et en mai.

À lire aussi

Ouverture de la chasse : quels sont les droits et obligations des chasseurs et des promeneurs ?